

# SÉANCE ordinaire

**Le 4 mai 2020**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 mai 2020, à 16 h 30, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

**SONT PRÉSENTS PAR  
ZOOM RÉUNION**

Madame Louissette Langlois, maire madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT  
PRÉSENT PAR ZOOM  
RÉUNION**

Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

---

---

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM**

### **200504.117 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de Gaétan Daraïche et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant le point suivant :

- Adjudication – Refinancement 3 074 000 \$
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer;
  - 4.2 Recommandation de paiement – Tetra Tech QI Inc.
  - 4.3 Modification de la résolution numéro 200406.098 - Changement d'adresse des immeubles situés sur l'ancienne route 132, quartier Pabos Mills ;
  - 4.4 Concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 3 074 000 \$ qui sera réalisé le 19 mai 2020;
  - 4.5 Autorisation d'achat de deux (2) moteurs Hors Bords Honda - James Lévesque sport de Chandler -- Service de sécurité & incendie ;
  - 4.6 Embauche Inspectrice municipale – Madame Roxane Ouellet ;
  - 4.7 Recommandation de paiement - TETRA TECH QI INC – Assainissement des eaux usées – quartier Newport ;
  - 4.8 Recommandation de paiement - Therrien, Couture et Jolicoeur – Honoraires ;
  - 4.9 Recommandation de paiement – Morency, Société d'avocats – Honoraires ;

- 4.10 Autorisation – Droit de vue sur un stationnement ;
- 4.11 Prolongation des mesures extraordinaires Covid-19 – Modification du taux d'intérêt et des pénalités sur les comptes de taxes municipales ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
  - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.118 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal des séances extraordinaires des 6, 9 et 16 et 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.119 DEMANDE(S)**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler contribue financièrement pour une somme de 951.50 \$ à la demande du Centre d'action bénévole Gascons-Percé dans le cadre du « Programme PAIR Plus ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.120 ADJUDICATION – REFINANCEMENT 3 074 000 \$**

Date d'ouverture :	4 mai 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	19 mai 2020
Montant :	3 074 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012, V-159-2013, V-208-2018, V-207-2018, V-193-2016, V-213-2018 et V-178-2015, la Ville de Chandler souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 19 mai 2020, au montant de 3 074 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

146 000 \$	0,85000 %	2021
149 000 \$	1,00000 %	2022
153 000 \$	1,05000 %	2023
157 000 \$	1,15000 %	2024
2 469 000 \$	1,25000 %	2025

Prix : 98,65000 Coût réel : 1,54029 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

146 000 \$	0,80000 %	2021
149 000 \$	0,90000 %	2022
153 000 \$	1,00000 %	2023
157 000 \$	1,15000 %	2024
2 469 000 \$	1,25000 %	2025

Prix : 98,52135 Coût réel : 1,56577 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

146 000 \$	1,00000 %	2021
149 000 \$	1,05000 %	2022
153 000 \$	1,15000 %	2023
157 000 \$	1,20000 %	2024
2 469 000 \$	1,30000 %	2025

Prix : 98,62700 Coût réel : 1,59882 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 074 000 \$ de la Ville de Chandler soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice du service des finances à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la directrice du service des finances soient autorisées à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.121 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois d'avril 2020 représentant une somme de 131 194.80 \$ pour le journal des achats et somme de 65 281.23 \$ pour le journal des achats en lot.

Il est également résolu que la facture de Transport M. Lisotte sera reportée afin d'obtenir plus d'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.122 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous de TETRA TECH QI INC dans le cadre

<b>Numéro de la facture</b>	<b>DOSSIER</b>	<b>Montant (TTC)</b>
60650860	Capacité étangs aérés	8 257.62 \$
60637601	Capacité étangs aérés	1 235.54 \$
60642448	TECH 2018 rue Christophe-Côté	792.17 \$
60637604	TECH 2018 rue Christophe-Coté	10 683.49 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.123 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 200406.098 -  
CHANGEMENT D'ADRESSE DES IMMEUBLES SITUÉS SUR  
L'ANCIENNE ROUTE 132, QUARTIER PABOS MILLS**

CONSIDÉRANT qu'il l'adoption de la résolution numéro 200406.098 pour le changement d'adresse des immeubles situés sur l'ancienne route 132, quartier Pabos Mills;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger et de modifier certaines informations de la résolution numéro 200406.98, telles que décrites dans le tableau ci-dessous;

<b>RÉVISION DES NUMÉROS CIVIQUES POUR L'AVENUE DE L'ABBÉ ARSENAULT</b>				
<b>ANCIEN TRONÇON DE LA ROUTE 132, NOUVELLEMENT AVENUE DE L'ABBÉ-ARSENAULT - QUARTIER PABOS-MILLS</b>				
<b>RUE</b>	<b>ANCIEN NUMÉRO CIVIQUE</b>	<b>NOUVEAU NUMÉRO CIVIQUE</b>	<b>NUMÉRO DE LOT RÉNOVÉ</b>	<b>MATRICULE</b>
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	2	2	5 645 072	8851-97-4050
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	4	4	5 988 450	8851-97-5871
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	5	5	5 636 096	8851-98-2954
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	6	6	4 509 287	8851-97-7584
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	8	8	4 509 299	8851-98-9601
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	9	9	5 988 455 5 988 458	8851-99-4807
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	9A	15	6 007 375	8851-99-6548
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	10	10	4 509 303	8951-08-1813
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	11	21	4 509 306	8951-09-4717
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	12	12	4 509 304	8951-08-3322
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	17	14	4 509 305	8951-08-4940
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	<b>ANSE-AUX-CANARDS</b>	<b>ABBÉ-ARSENAULT</b>		
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	14	16	4 509 307	8951-08-5856
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	16	28	4 509 554	8951-18-2787
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	17	23	4 509 308	8951-09-2656
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	18	30	4 509 556	8951-18-5392
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	19	25	5 988 462	8852-91-8241
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	20	34	4 509 563	8951-19-6539
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	21	31	4 510 056	8952-00-6478
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	23	33	4 509 363	8952-00-6478
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	24	42	4 509 576	8951-29-2082
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	25	35	4 509 558	8952-00-8520
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	26	44 (app: 1à2)	4 509 578	8952-20-5709
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	28	44 (app: 1à2)	4 509 578	8952-20-5709
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	29	37	4 509 559	8951-19-4073
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	30	50	4 509 585	8952-20-6356
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	31	39	4 509 561	8951-19-5080
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	32	52	4 509 584	8952-20-5789
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	33	41	4 509 562	8951-19-5989
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	34	56	4 509 582	8952-21-4006
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	35	47	5 991 869	8952-10-7142
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	36	62	4 509 647	8952-21-3761
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	37	51	4 509 560	8952-10-4008
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	39	53	4 509 565	8952-10-4263

<b>RÉVISION DES NUMÉROS CIVIQUES POUR L'AVENUE DE L'ABBÉ ARSENAULT</b>				
ANCIEN TRONÇON DE LA ROUTE 132, NOUVELLEMENT AVENUE DE L'ABBÉ-ARSENAULT - QUARTIER PABOS-MILLS				
RUE	ANCIEN NUMÉRO CIVIQUE	NOUVEAU NUMÉRO CIVIQUE	NUMÉRO DE LOT RÉNOVÉ	MATRICULE
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	40	72	4 509 649	8952-22-0247
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	41	55	4 509 564 5 991 868	8952-10-1543
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	48	90	4 509 642	8952-13-3446
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	44	82	4 509 638	8952-12-2282
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	46	86	4 509 637	8952-02-9799
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	50A	94	4 509 641	8952-03-7743
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	50	92	4 509 643	8952-13-1155
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	51A	73A	4 509 634	8952-11-6983
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	51	73	4 509 634	8952-11-6983
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	52	96	4 509 639	8952-03-6461
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	53	75	6 259 409	8952-11-2523
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	54	104	6 122 458	8952-03-1238
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	55	77	4 509 632 5 512 656	8952-01-9194
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	56	100	6 122 462	8952-03-3849
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	57A à 59	81 (app: 1à3)	4 509 631	8952-12-1832
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	58	106	4 509 372	8852-95-8864
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	60-70	110(app:1à3)	5 408 800	8852-94-1254
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT		110A (app:1à3)		
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	65	85	4 509 635	8952-02-8455
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	69	89	4 509 366	8952-02-4266
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	71 à 81	95 (app: 1à6)	4 509 365	8952-02-0174
AVE DE L'ABBÉ-ARSENAULT	83	109	4 509 359	8852-93-6309

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de modifier la résolution numéro 200406.098.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.124 CONCORDANCE, DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 3 074 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 MAI 2020**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 074 000 \$ qui sera réalisé le 19 mai 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
V-130-2010	79 000 \$
V-145-2012	130 000 \$
V-159-2013	79 000 \$
V-208-2018	904 613 \$

V-208-2018	280 387 \$
V-207-2018	550 000 \$
V-193-2016	652 000 \$
V-213-2018	250 000 \$
V-178-2015	149 000 \$

A

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012, V-159-2013, V-208-2018, V-207-2018, V-193-2016, V-213-2018 et V-178-2015, la Ville de Chandler souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler avait le 12 mai 2020, un emprunt au montant de 288 400 \$, sur un emprunt original de 365 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012 et V-159-2013;

ATTENDU QUE en date du 12 mai 2020, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui sera réalisée le 19 mai 2020 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU' en conséquence et conformément au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012 et V-159-2013;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 mai 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 mai et le 19 novembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice du service des finances à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.P.D. DU CENTRE-SUD GASPESIEN  
70 BOUL. RENE-LEVESQUE  
CHANDLER, QC  
G0C 1K0

8. Que les obligations soient signées par le maire et la directrice du service des. La Ville de Chandler, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012, V-159-2013, V-208-2018, V-207-2018, V-193-2016, V-213-2018 et V-178-2015 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 mai 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par obligations du 19 mai 2020, le terme originel des règlements d'emprunts numéros V-130-2010, V-145-2012 et V-159-2013, soit prolongé de 7 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**200504.125 AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX (2) MOTEURS HORS BORDS HONDA - JAMES LÉVESQUE SPORT DE CHANDLER – SERVICE DE SÉCURITÉ & INCENDIE**

CONSIDÉRANT qu'un des deux moteurs hors-bord de l'embarcation de sauvetage a besoin d'être remplacé;

CONSIDÉRANT que l'embarcation de sauvetage fonctionne avec deux moteurs hors-bord (twin);

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que les deux moteurs soient de la même génération pour être en mesure de balancer et calibrer les unités afin d'obtenir une efficacité et un rendement optimal;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée chez un fournisseur local, soit James Lévesque sport, pour la fourniture de deux moteurs hors-bord incluant les accessoires, l'installation, la calibration et la mise en route des moteurs;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le contrat chez Ciment McInnis permettent l'acquisition des deux moteurs;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur de service, monsieur Bobby Bastien;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et résolu unanimement que ce conseil autorise monsieur Bobby Bastien à procéder à l'achat des deux moteurs hors-bord chez James Lévesque sport de Chandler au montant de 54 823.38 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.126 EMBAUCHE – INSPECTRICE MUNICIPALE – MADAME ROXANE OUELLET**

CONSIDÉRANT que madame Roxane Ouellet a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (191007.387);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que madame Roxane Ouellet soit embauchée en tant qu'employé régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre d'inspectrice municipale pour le service de l'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.127 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - TETRA TECH QI INC – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – QUARTIER NEWPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 60658286 de TETRE TECH QI INC au montant total de 9 817.71 \$, toutes taxes incluses, pour l'assainissement des eaux usées, quartier Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.128 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – THERRIEN COUTURE JOLICIEUR S.E.N.C.R.L**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 405672 de Therrien Couture et Jolicoeur au montant de 19 536.61 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le cadre du dossier CMQ-67216.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.129 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – HONORAIRES**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous a Morency société d'avocats :

Numéro de la facture	DOSSIER	Montant (TTC)
183180	Gouvernance municipale	132.32 \$
183181	Plainte	1 652.77 \$
183182	Servitude	391.83 \$
	TOTAL	2 176.92 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.130 AUTORISATION – DROIT DE VUE SUR UN STATIONNEMENT**

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est propriétaire de l'immeuble situé 163 rue Commerciale Ouest, matricule 9156-16-5847;

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du fonds voisin situé au 165 rue Commerciale Ouest, matricule 9156-16-2243, afin d'installer une nouvelle fenêtre à l'est du bâtiment;

CONSIDÉRANT que l'installation d'une nouvelle fenêtre à moins de un mètre cinquante de la ligne séparative donne sur un stationnement;

CONSIDÉRANT qu'on ne peut avoir sur le fonds voisin de vues droites à moins d'un mètre cinquante de la ligne séparative en vertu du Code civil du Québec.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu que l'immeuble situé au 165 rue Commerciale Ouest peut installer une nouvelle fenêtre adossée sur le stationnement de l'immeuble situé au 163, rue Commerciale Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.131 PROLONGATION DES MESURES EXTRAORDINAIRES COVID-19 – MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT ET DES PÉNALITÉS SUR LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 200320.094 qui approuve que le taux d'intérêt et le taux de pénalité sur les taxes, versements, compensations, tarifs, et autres redevances exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour soient de 0 % par an et que ce taux soit maintenu jusqu'au 31 mai 2020

CONSIDÉRANT toutes les incertitudes occasionnées par la crise du Covid-19;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu ce qui suit :

QUE le taux d'intérêt et le taux de pénalité sur les taxes, versements, compensations, tarifs, et autres redevances exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour soit de 0 % par an ;

QUE ce taux soit maintenu jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**200504.132 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 17 h 30.

VILLE DE CHANDLER

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux  
Directeur général et greffier